



FASMI

FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Tél : 01 43 40 64 27- Fax : fax@unsapolice.com

Email : unsa@fasmi.fr

Déclaration préalable assemblée plénière CNAS du 2 juillet 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et messieurs les représentants des personnels,

La France traverse actuellement une crise sanitaire aussi dramatique qu'inédite, liée à la pandémie du coronavirus COVID-19, qui nous impose de vivre différemment. Et elle est vraisemblablement le prélude à une crise économique et sociale qui risque d'affecter profondément et durablement notre modèle de société.

Nous souhaitons saluer l'engagement de l'ensemble des personnels du Ministère de l'Intérieur, tous périmètres confondus, qui ont contribué à endiguer la maladie en poursuivant une activité professionnelle soutenue.

Nous pensons à nos forces de l'ordre, engagées en première ligne dès le début de cette crise sanitaire sans précédent dans notre histoire contemporaine, pour faire respecter les règles du confinement et assurer la protection des biens et des citoyens.

Nous soulignons l'engagement de tous les acteurs sociaux du Ministère de l'Intérieur et relevant de l'action sociale interministérielle qui ont adapté leur activité aux contraintes des directions d'emploi et aux situations individuelles de précarité survenues durant la crise. Les dispositifs mis en place dans les domaines de la restauration, du logement et de la garde d'enfant, entre autres, ont largement contribué au maintien de la capacité opérationnelle du Ministère de l'Intérieur.

Ce contexte particulier met en lumière la nécessité de renforcer et d'accroître les mesures d'aide sociale et d'accompagnement des personnels tant sur le plan individuel que collectif. Nous voulons travailler à une définition en droit de notre action sociale, qui fixe des objectifs à atteindre et des obligations de résultat. Nous voulons porter une réflexion sur la gouvernance de l'action sociale afin qu'elle soit plus autonome, plus efficiente, en clair, plus opérationnelle. Le budget de l'action sociale ne doit plus être considéré comme une possible variable d'ajustement dans l'exercice budgétaire annuel contraint du Ministère de l'Intérieur. L'action sociale ne doit pas compenser les carences de l'État employeur.

Les effets du confinement ont eu un impact considérable sur le processus de mise en place des commissions locales d'action sociale. Ce n'est pas une critique mais un constat que nous portons aujourd'hui et nous voulons que tous les moyens soient mis en œuvre afin que nos instances départementales puissent fonctionner. Il en va de la consommation de notre budget déconcentré d'initiative locale, il en va du maintien de nos prestations d'action sociale de proximité.

Nous voulons la tenue d'un séminaire des vice-présidents des CLAS comme prévu initialement pour le début du mois d'octobre de cette année afin de former et sensibiliser les nouveaux élus sur le fonctionnement de leur instance et les mécanismes liés à la consommation de leur budget. La tenue du séminaire permettra notamment de développer les relations entre l'instance nationale, les instances locales et les acteurs sociaux.

Enfin, nous serons vigilants quant à l'exécution du budget alloué à l'action sociale des personnels du Ministère de l'Intérieur, pour cette année particulière. Nous dénoncerons toute sous-consommation prétextée par les événements singuliers auxquels nous avons dû collectivement faire face.

Nous vous remercions pour votre attention.

Nous souhaitons que la présente déclaration soit annexée au procès verbal de l'assemblée plénière de ce jour.

Les représentants UNSA FASMI